

**«Horizons»** N°3493 - Lundi 23 Juin 2003

---

# Ouverture d'un atelier sur la promotion des Droits de l'Homme à Aioun

Un atelier sur la promotion des Droits de l'Homme organisé par le Commissariat aux Droits de l'Homme à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion, avec la collaboration du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), s'est ouvert hier à Aioun.

Cet atelier, qui durera deux jours, entre dans le cadre de la préparation du plan national pour la promotion et la préservation des Droits de l'Homme, objet d'une convention signée entre notre pays et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés.

Prenant la parole à cette occasion, le commissaire adjoint aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion a indiqué

que la Coopération fructueuse existant entre notre pays et le HCR donnera un élan aux divers programmes et actions mis en oeuvre par les pouvoirs publics dans ce domaine. Il a ajouté que l'adhésion de la Mauritanie aux conventions internationales ayant trait aux Droits de l'Homme permettra aux réfugiés de vivre en toute harmonie et de s'assimiler aux nationaux sous la protection et la garantie de l'Etat.

Pour sa part, le représentant du HCR en Mauritanie a indiqué que cet atelier constitue un cadre de concertation et d'échanges réciproques fructueux en terme d'expériences, tout en permettant une meilleure connaissance et interprétation des normes régissant les réfugiés, conformément aux conventions internationales.